

<b>Commune de Sainte-Reine</b> <b>Département de Savoie</b>		<b>DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>N° 2024-19</b>	
<b>Nombre de Conseillers</b>		<b>L'an deux mille vingt-quatre le 05 septembre</b>	
En exercice : 11		Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 7		Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 août 2024	
Votants : 7		<b>Présents</b> : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 7		FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERIER Marine, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël, SAMSON Aurélie,	
Votes contre : 0		<b>Absents excusés</b> : MATKOVIC-PELLERIN Jessica, LEXTRAIT Emmanuel, GACHET Stéphanie, PERRIER Mathieu	
Abstention : 0		<b>Secrétaire de séance</b> : VIBERT Annie	
Préfecture		Envoyé en préfecture le 12/09/2024 Reçu en préfecture le 12/09/2024 Publié le ID : 073-217302777-20240905-202419-DE	

**Objet : SECTEUR LES FRÊNES : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

**D'ELECTRICITE ET/OU D'ECLAIRAGE PUBLIC ET/OU DE TELECOMMUNICATION**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est envisagé de réaliser un programme d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité existant sous compétence et maîtrise d'ouvrage du SDES, auquel il convient d'associer l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

A cette occasion, il est rappelé la compétence du SDES d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE) et à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité HTA et BT existants, réseaux exploités par Enedis dans le cadre de la Convention de concession signée le 20 mars 2020.

L'opération concernée est située **secteur Les Frênes, réseau BT (595 ml)**.

Monsieur le Maire souhaite que la commune confie au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication sur cette opération.

Le SDES assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération en missionnant un maître d'œuvre et une entreprise sélectionnées dans le cadre d'une consultation des cinq bureaux d'études et groupements de bureaux d'études titulaires de l'accord cadre maîtrise d'œuvre et de la quinzaine d'entreprises et groupements d'entreprises titulaires de l'accord cadre travaux mis en place par le SDES.

Le coût global prévisionnel de l'opération (maîtrise d'œuvre et travaux) concernant les seul(e)s prestations et travaux transférés au SDES, s'élève à **364 109,42€ TTC**. Avec une participation financière prévisionnelle de la commune s'élevant à **229 018,87 €** concernant les prestations de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et travaux assurées et/ou gérées par le SDES, le détail des coûts ainsi que les participations financières de chacune des deux parties étant précisés dans l'Annexe Financière Prévisionnelle (AFP) jointe.

**Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :**

- 1) **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la commune ;
- 2) **AUTORISE** le Maire à signer l'Annexe Financière Prévisionnelle (AFP), et à signer tous les autres documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
- 3) **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mandat valant convention financière afin de confier au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication sur cette opération ;
- 4) **AUTORISE** le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi que toutes pièces relatives à cette opération.

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents.*

*Sainte-Reine le 05 septembre 2024*

La secrétaire  
VIBERT Annie



Le Maire  
Philippe FERRARI



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le



ID : 073-217302777-20240905-202419-DE